

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Janvier 2023

09x23

MODIFICATION DES TARIFS ACTIVITES DE REALITE VIRTUELLE ID GEEK DE L'IDEETHEQUE

Par délibérations 133x21 du 26 mai 2021 et 129x22 du 30 juin 2022 le Conseil Municipal a approuvé la création d'activités à l'idéethèque et leurs tarifs.

Après 7 mois d'ouverture, l'Id Geek comptabilise plus de 800 heures d'accès libre de l'espace numérique. (donnée au 31 décembre 2022).

En parallèle, l'accès aux activités de réalité virtuelle comptabilise 22h30 sur la même période.

De ce fait, afin qu'un plus large public puisse accéder aux activités de réalité virtuelle, il est proposé de modifier ce tarif comme suit dès le 1^{er} février 2023 :

- Un tarif de 5€ les 30 minutes pour les activités de réalité virtuelle de l'Id Geek, en accès limité et sur inscription.

Il est précisé qu'à compter du 1^{er} février, les usagers se présentant à l'Id Geek avec un QR Code d'achat de temps de réalité virtuelle antérieur au 1^{er} février, soit 10€ pour 30 minutes de réalité virtuelle, se verront attribuer 2 jetons de 30 minutes.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

- APPROUVE la modification du tarif d'accès aux activités de réalité virtuelle

- PRÉCISE que la délibération prendra effet au 1^{er} février 2023

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 35

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRETAIRE
ROMAIN AMARO

LE MAIRE
MICHEL AMIEL